

REÇU LE 11 AVR. 2013



PRÉFET DE L'OISE

Installations classées pour la protection de l'environnement

Récépissé de cessation partielle d'activités

Société IMERYS TC
Carrière « Tête de Mousse »
60850 Saint Germer de Fly

LE PREFET DE L'OISE
Chevalier de la Légion d'Honneur

Vu le code de l'environnement, livres V des parties législative et réglementaire, notamment les articles R.512-66-1 et suivants ;

Vu la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement fixée aux articles R.511-9 à R.511-10 du code de l'environnement ;

Vu l'arrêté préfectoral du 1^{er} juillet 2005 autorisant la société IMERYS TC à exploiter une carrière d'argiles sur le territoire de la commune de Saint-Germer-de-Fly ;

Vu la demande du 29 octobre 2012 complétée le 27 novembre 2012 par laquelle la société IMERYS TC déclare la cessation partielle d'activité sur une partie de la parcelle n°323 Section A de la carrière ;

Vu l'avis favorable du 22 novembre 2012 du maire de la commune de Saint-Germer-de-Fly concernant le réaménagement et l'usage futur du site ;

Vu le rapport et les propositions de l'inspecteur des installations classées du 12 février 2013 ;

Considérant que la surface concernée de 36 886 m² sur les 95 927 m² de la parcelle n°323 section A est affectée au stockage de produits minéraux et à un bassin de décantation ;

DONNE RÉCÉPISSÉ

à la société IMERYS TC de sa notification de cessation partielle d'activité sur une partie de la parcelle n°323 section A (36 886 m² sur les 95 927 m²).

Fait à Beauvais, le 4 avril 2013

Pour le Préfet et par délégation
pour le Directeur départemental des Territoires
et par délégation
l'adjoite au responsable
du bureau de l'environnement

Françoise BATELLIYE

DESTINATAIRES

Société IMERYS TC
9, rue des Usines
60850 Saint-Germer-de-Fly

Monsieur le Maire de Saint-Germer-de-Fly

Monsieur le Directeur régional de l'environnement de l'aménagement et du logement de Picardie

Monsieur l'Inspecteur des installations classées
S/c de Monsieur le chef de l'unité territoriale de l'Oise de la direction régionale de l'environnement
de l'aménagement et du logement de Picardie Monsieur le directeur de la société IMERYS TCx

Monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours